



**nature isère**  
*espace de découverte et de partage*

# **POUR LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DES SPORTS DE NATURE EN CHARTREUSE**



**BOUDIN PAUL PNR...**

Samedi 9 décembre à 9h au Col de Porte, le **Parc naturel régional de Chartreuse** (<https://www.nature-isere.fr/node/446>) [1] va installer de la signalétique sur les zones de refuge hivernal de tétras-lyre de Chamechaude et signera à cette occasion une convention avec le Comité de Savoie des clubs alpins et de montagne et le Club Alpin Français (CAF) Grenoble Oisans pour la préservation des espaces naturels et le développement raisonné des sports de nature en Chartreuse.

### **Tous mobilisés autour du tétras-lyre en Chartreuse**

Le Parc a engagé un programme de concertation autour de la préservation du tétras-lyre, réunissant l'ensemble des acteurs du territoire et habitants souhaitant s'impliquer dans ce projet. Suite à la restitution d'une étude sociologique, des groupes de travail (naturalistes, chasseurs, habitants, éleveurs, sportifs) se sont réunis pour mener des actions concrètes sur le massif de Chamechaude et le Charmant Som.

Une décision commune a été prise de se concentrer dans un premier temps sur des actions pour limiter le dérangement hivernal et pour sensibiliser à la préservation du tétras-lyre : mise en place de zone de refuge hivernal avec la création et la pose d'une signalétique « Tous mobilisés autour du tétras-lyre ».

Cette convention se veut concrète: des techniciens du Parc et bénévoles partiront à l'ascension du plus haut sommet de Chartreuse, Chamechaude (2082m), afin d'installer la signalétique sur les zones de refuge hivernal de tétras-lyre.

### **Concilier préservation et pratique des sports de nature**

Le Comité de Savoie des clubs alpins et de montagne et le CAF Grenoble – Oisans se sont impliqués dès le début de ce projet. Et c'est dans ce cadre qu'ils ont souhaité signer, le 9/12, une convention de partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse.

Contact : Paul Boudin, [paul.boudin@parc-chartreuse.net](mailto:paul.boudin@parc-chartreuse.net) (<mailto:paul.boudin@parc-chartreuse.net>) [2] et Marion Frachisse, [marion.frachisse@parc-chartreuse.net](mailto:marion.frachisse@parc-chartreuse.net) (<mailto:marion.frachisse@parc-chartreuse.net>) [3]